

# GRESSWILLER

BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES



N° 57 – Janvier 2023

## SOMMAIRE



Merci pour le magnifique sapin  
offert par le couple Sophie Bock et  
Thierry Holweck

<i>Le mot du maire</i>	
<i>Les finances de la commune.....</i>	3
<i>Les réunions du Conseil Municipal.....</i>	4
<i>La forêt</i>	
<i>Civisme</i>	
<i>Aire de jeux.....</i>	5
<i>Inauguration de la mairie.....</i>	6
<i>Kaffeekranzel</i>	
<i>Fête des Aînés</i>	
<i>Octobre Rose.....</i>	7
<i>Ecole Martin Winterberger.....</i>	8
<i>Journées citoyennes.....</i>	9
<i>Bibliothèque.....</i>	10
<i>Les Amis de la Marche</i>	
<i>Club Informatique.....</i>	11
<i>Gresswiller en Fête.....</i>	12
<i>Alsascience</i>	
<i>SMOBBM.....</i>	13
<i>AAPPMA.....</i>	14
<i>AAPPMA</i>	
<i>Les Arboriculteurs.....</i>	15
<i>Classic Toyota Club.....</i>	16
<i>Cimetière</i>	
<i>La fontaine.....</i>	17
<i>Le sentier du Wurmberg.....</i>	18
<i>UNC.....</i>	19
<i>Bretzel Kids.....</i>	20
<i>L'Etat Civil 2022.....</i>	21

Retrouvez-nous sur Facebook

<https://www.facebook.com/gresswiller>



Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi, mardi, jeudi : 8h à 12h

Mercredi : 16h30 à 18h30

Vendredi : 8h à 13h

Fermé le samedi



N° 57 – Janvier 2023

Edité à 800 exemplaires

Commission Communication : Pierre THIELEN, Sandrine HIMBERT, Véronique EPP, Corinne HEIDMANN,  
Fabienne BOURY, Michel REMINIAC, Dominique ERNENWEIN, Christel FLICK, Martin KLOTZ

## LE MOT DU MAIRE

Cette année qui vient de s'écouler nous a laissé un temps de respiration et enfin reprendre des activités quasi normales bien qu'il soit maintenant établi que l'après Covid19 ne sera pas ce que nous en attendions. Je constate tous les jours une désaffection pour la vie en communauté dans des domaines aussi variés que le sport, la culture, la vie associative en général et même le monde du travail.

Cohésion et lien social forment le socle de la vie associative, renouvellement et transmission en sont le ciment. Beaucoup de structures ont dû innover et se sont complètement réinventées pour s'adapter au contexte, notamment en s'appropriant les outils numériques pour poursuivre leurs activités. Et puis, la vie est faite de cycles. Lorsque tu es en pleine ascension, tu sais déjà que la descente est proche et à l'inverse, il suffit parfois d'un rien pour que cela redémarre. La rencontre de quelques personnes de bonne volonté, fédératrices et motivées est souvent le début d'une belle aventure.

Cette résilience a pris corps à Gresswiller par la multiplicité d'activités en tous genres, proposées par nos associations. Tout au long de l'année, nous avons festoyé, commémoré, inauguré, baptisé, joué, jardiné, bref nous nous sommes rencontrés. Aujourd'hui, le bénévolat s'est fragilisé en raison du repli sur soi de certaines strates de la population. Il est de notre devoir à tous d'agir dès maintenant. La solution est élémentaire et à la portée de chacun : il suffit de quitter le monde du virtuel, aller vers les autres, retrouver des plaisirs simples et des moments partagés. Je tiens à remercier les membres de toutes nos associations, piliers ou petites mains, pour leur engagement et leur contribution à faire de notre village un endroit où le « Bon Vivre » a encore toute sa place.

Au nom du Conseil Municipal, des services administratifs et techniques et en mon nom, je vous souhaite une très bonne année 2023 faite de santé et de joie.

Le maire Pierre THIELEN



## FINANCES COMMUNALES 2022

**L'exercice budgétaire 2022 est resté globalement dans des proportions similaires à l'année précédente.**

Il est cependant à noter que la conjoncture économique a induit une hausse des dépenses à caractère général (+ 14 %), dont la moitié du fait de l'augmentation des dépenses d'énergie (électricité, gaz, carburant) dont le montant a progressé de 35 % par rapport à 2021.

Heureusement en parallèle, la prise en charge partielle des contributions obligatoires (FPIC) par la Communauté de communes, et une légère augmentation des dotations, viennent amortir l'impact de l'augmentation des charges sur le budget 2022.

Cependant, les perspectives d'inflation en 2023 sont difficiles à évaluer pour les projections budgétaires de 2023.

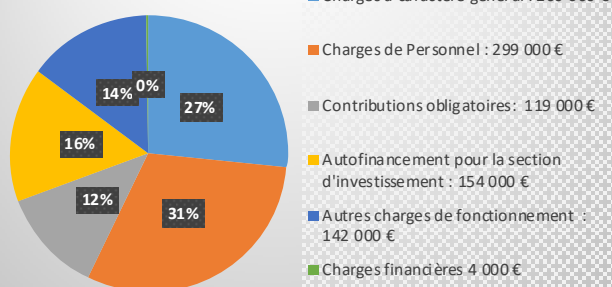
### Les principales dépenses d'investissement de l'exercice 2022 ont été :

- ✓ divers travaux dans les bâtiments communaux : 10 000 €
- ✓ divers travaux de voirie et d'éclairage public : 9 000 €
- ✓ le remboursement du prêt : 16 000 €
- ✓ le nouveau véhicule pour le service technique : 36 000 €
- ✓ la nouvelle aire de jeux pour l'école maternelle : 29 000 €
- ✓ matériel informatique pour la mairie et le club informatique (avec participation du club) : 17 000 €
- ✓ mobilier pour la mairie et l'école : 25 000 €

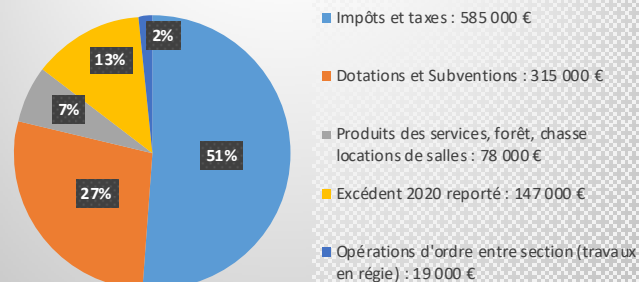
Les travaux de réaménagement de la mairie : 360 000 € payés en 2022 sur un budget total de 715 000€ TTC.

L'opération qui est subventionnée à hauteur de 196 000 € et bénéficiera du fonds de compensation de la TVA hauteur de 110 000 €, est pour le reste principalement financée par l'épargne de la commune. Un prêt relais de 300 000 € sur 2 ans a été souscrit fin 2022 dans l'attente de l'encaissement du solde des subventions et du FCTVA. Il restera *in fine* moins de 100 000 € à amortir par emprunt.

### Répartition des dépenses de fonctionnement 2022



### Répartition des recettes de fonctionnement 2022



## Séance du Conseil Municipal du 22 mars 2022

- Approbation du compte-rendu du 7 décembre 2022
- Election d'un adjoint : M. Dominique ERNENWEIN
- Mise à jour des indemnités du maire et des adjoints
- Gestion 2021 - Budget communal : le compte de gestion et le compte administratif de la commune ont été approuvés et le résultat 2021 a été affecté
- Gestion 2022 : Approbation de la fiscalité directe locale : pas de modifications, gestion du tableau des effectifs et du budget communal
- Vote pour l'attribution d'une subvention au GAS (Groupement d'Action Sociale)
- Autorisation a été donnée à M. le Maire pour demander des subventions pour l'exercice 2022
- Avis favorable du conseil municipal concernant la modification de circonscription de l'EPRAL
- Vote d'une motion pour donner le droit aux agents de travailler 1593 h/an (Droit Local Alsace-Moselle)
- Approbation de la Ligne Directrice de Gestion
- Attribution d'une subvention versée à l'UNC (Union Nationale des Combattants) pour l'organisation de convois sanitaires et alimentaires en solidarité avec le peuple ukrainien.

## Séance du Conseil Municipal du 11 juillet 2022

- Approbation du compte-rendu du 22 mars 2022
- Délégation des compétences du maire :
  - signature d'un contrat à usage avec la famille Brigel/Huck pour les locaux situés 4 rue des Sports
  - signature d'avenants dans le cadre du marché de la mise en sécurité et accessibilité aux PMR de la mairie
- Démission d'une conseillère municipale : Mme Séverine KRAEHER
- Mise à jour des commissions communales
- Subvention Leader/Feader : projet « Sports et loisirs pour tous » structure rue des Sports
- Approbation du projet et de son plan de financement
- Autorisation est donnée de demander la subvention FEADER
- Attribution des subventions :
  - aux associations locales
  - à la Coopérative Scolaire pour la semaine de découverte des ruisseaux d'Alsace
  - à Colégramme pour le périscolaire
- Renouvellement de la ligne de Trésorerie 2022
- Approbation du rapport annuel 2021 du Select'om
- Foyer Basse Bruche : prolongation de la durée du prêt et révision des taux pour les immeubles Altwacht et Dubois
- Gestion du personnel : adhésion à la convention proposée par le CDG 67 (Centre de Gestion) pour la Médiation Préalable Obligatoire (MPO) et adoption de l'Indemnité Horaire pour Travaux Supplémentaires (IHTS) pour le personnel

- Adhésion à la « Mission de mise en conformité et de contrôle de l'Application du Droit du Sol (ADS) » pour signer une convention avec l'ATIP. Accompagnement des maires en matière de contrôle des travaux et constatation des infractions au code de l'urbanisme
- Signature d'une convention d'accompagnement entre la commune de Gresswiller et le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) : création d'une micro-crèche et d'un accueil périscolaire
- Réforme de la publicité des actes des collectivités territoriales
- Acquisition de terrain 10, rue des Forges – rétrocession à l'€ symbolique

## Séance du Conseil Municipal du 8 novembre 2022

- Approbation du compte-rendu du 11 juillet 2022
- Adoption de la dissolution du syndicat à vocation unique (SIVU) du complexe de Dinsheim sur Bruche-Gresswiller. L'avis favorable est requis des conseils des 2 communes afin d'officialiser la dissolution du SIVU
- Finances et Budget : souscription d'un emprunt relais, décision de répartir le FPIC (Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal) entre la commune et la Communauté de communes, de partager de la taxe d'aménagement entre les communes et leurs intercommunalités et d'effectuer des virements de crédits
- Adoption du Projet de Convention Globale Territoriale à conclure avec la CAF (Caisse d'Allocations Familiales)
- Approbation des rapports annuel 2021 sur le prix et la qualité du service de l'assainissement et sur le prix et la qualité du service de l'eau
- Gestion du personnel : Création de poste et mise à jour du tableau du personnel communal
- Forêt communale : approbation du plan de coupe 2023 et renouvellement de l'adhésion à la certification PEFC

## Séance du Conseil Municipal du 6 décembre 2022

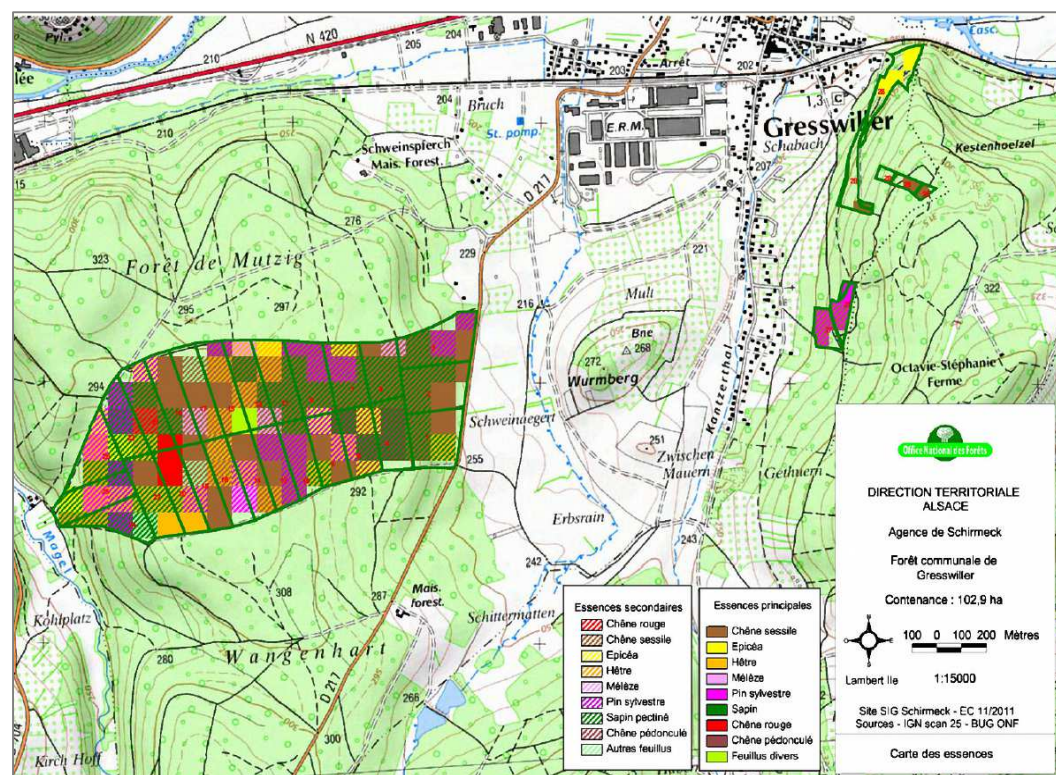
- Approbation du compte-rendu du 8 novembre 2022
- Démission d'une conseillère municipale : Mme Laurence STANISIERE
- Souscription d'un emprunt relais : choix de l'établissement bancaire et détermination des termes du contrat
- Attribution d'une subvention à l'école : sortie dans le cadre du baptême de l'école Martin Winterberger
- Finances et Budget : donner l'autorisation à M. le Maire pour les dépenses d'investissement 2022 dans la limite de 25 % des crédits ouverts au budget précédent
- Acquisition de terrain 5 rue de la Bruche – rétrocession à l'€ symbolique
- Retrait de la délibération prévoyant le reversement de la Taxe d'Aménagement (TAM)

Les procès-verbaux sont consultables en mairie et prochainement sur le site internet de la commune [gresswiller.fr](http://gresswiller.fr)

## LA FORÊT DE GRESSWILLER

La forêt de Gresswiller est à une altitude comprise entre 230 et 316 m pour une surface de 102,9 hectares.

Le massif principal se situe sur un plateau à 1,5 km au sud-ouest du village. Elle repose sur un sol composé majoritairement de grès coquillé, de bancs de calcaire, de dolomies, de bancs de marnes et d'argile. Ses parties Est et Ouest du massif, dans les pentes, sont occupées par le grès bigarré et le grès à voltzia. L'ensemble de ces formations géologique donnent naissance à des sols argilo limoneux souvent profonds à humus type "mull" (intense activité biologique, décomposition rapide de la litière).



Elle est principalement boisée de chêne sessile à 42%, de sapin pectiné à 14%, de hêtre à 12%, de pin sylvestre à 11%, de résineux et feuillus divers à 21%.

Cette forêt a pour fonction la protection des ressources en eau et également un aspect paysagé pour les parcelles proches du village. Elle a aussi un enjeu économique qui permet à la commune d'en retirer un volume moyen de 500 m<sup>3</sup> par an toutes essences confondues. Ces volumes sont répartis en bois d'œuvre (moblier, charpente et palette), bois d'industrie (différents types de panneaux et aussi de la plaquette pour le chauffage) et bois de chauffage.

Cette forêt est aussi un lieu de promenade et de découverte de la nature. De ce fait, elle est à garder, de toute pollution par des dépôts sauvages, pour le bonheur de tous.

Sources : ONF

### CIVISME

Comme à l'accoutumée, nous rappelons les règles de civisme de chacun.

Les règles sont les suivantes :

- Balayer et déneiger les trottoirs et caniveaux devant chez soi
- Ramasser les déjections de nos amis les bêtes (chiens, chevaux,...)
- Respecter les limitations de vitesse, ainsi que les panneaux de signalisation
- Garer son véhicule dans sa cour lorsque cela est possible ou sur les emplacements réservés à cet effet
- Garder les lieux publics propres (aires de jeux, parkings,...)

### AIRE DE JEUX

Comme vous avez pu le constater, l'aire de jeux du lotissement de la gare est actuellement fermée pour préserver la sécurité de nos bambins. La commune a commandé de nouveaux agrès qui seront installés au premier trimestre.



## INAUGURATION DE LA MAIRIE

### On n'inaugure pas tous les jours une nouvelle mairie.

La mairie est la maison commune, elle est le siège de l'activité administrative de la commune, mais plus largement, elle abrite des événements de toutes sortes : les mariages, les commémorations et des rencontres comme les assemblées générales de nos associations. Le conseil municipal s'y réunit, y travaille. Notre mairie rénovée offre déjà de plus grandes possibilités fonctionnelles pour nos agents et élus, mais, notre objectif à travers cette réhabilitation était surtout d'améliorer encore le service rendu à nos concitoyens.

Les premiers plans, dits « Napoléoniens », datent du début du 19<sup>e</sup> siècle. Il y apparaît un bâtiment plutôt carré se situant à proximité de l'église. Quelques décennies plus tard, les élus de l'époque décidèrent de doubler quasiment son volume. Le rajout côté Ouest est visible sur la place de l'Eglise par le changement radical de la couleur du grès du soubassement. La mairie avait alors des proportions extérieures qui ne furent plus retouchées jusqu'à aujourd'hui.

C'était une mairie/école. Au premier étage se trouvaient un bureau accueil et secrétariat, le bureau du maire et la salle du conseil. Toute la surface restante était affectée au directeur d'école en tant que logement de fonction. On accédait à l'étage par un vieil escalier. Après la mise en service de la nouvelle école en 1989, elle a hébergé le Club Informatique pendant presque 30 ans. Pendant un temps, un bureau de poste se situait au rez-de-chaussée.



La loi du 5 août 2015, portant sur l'obligation de rendre les bâtiments publics accessibles aux personnes à mobilité réduite, a trouvé écho au sein du conseil municipal de la précédente mandature. C'est en juin 2017 qu'est née une première ébauche de projet, suivie de la consultation des architectes à l'automne. La candidature de M. Hubert BEYER a été retenue en mai 2018.

Au 31 janvier 2019, l'estimation du coût des travaux est de 594 652 € TTC, hors frais d'honoraire de l'architecte et du bureau d'étude. Se sont rajoutés le coût du désamiantage, de l'élimination de la citerne à fuel et de la dépose de l'ancienne installation électrique.

Le marché de travaux a été lancé en octobre 2020. Les 20 lots ont été attribués début 2021. Le chantier a été ouvert le 1<sup>er</sup> mars 2021 et s'est achevé le 31 mars 2022 avec pour impératif la tenue de l'élection présidentielle du 10 avril 2022.

A la fin du chantier, le montant global des marchés représente 610 000 € (y compris les demandes de travaux complémentaires et les adaptations), auxquels s'ajoutent 40 000 € pour les travaux annexes (désamiantage,

mise en souterrain du raccordement électrique, installation réseau, aménagement de l'office...). Les frais d'études et honoraires de la maîtrise d'œuvre et de l'ensemble des bureaux d'études intervenues en amont et au cours du chantier représente près de 65 000 €.

Ainsi, l'ensemble de l'opération représente un budget de 715 000 € TTC, qui sera subventionné à hauteur de 141 000 € par l'Etat (DETR) et 55 000 € de la Région (Climaxion). Le fonds de compensation de la TVA viendra compléter le plan de financement avec près de 110 000 €. Il restera donc finalement 410 000 € à la charge de la commune, qui auront très largement été couverts par l'épargne sur les exercices 2020 à 2022.

L'accent a été mis sur l'isolation du bâtiment et l'efficacité énergétique du bâtiment, ce qui a permis de toucher une subvention Climaxion, et qui fait encore plus sens dans le contexte de crise énergétique actuelle.

Les travaux de la mairie auraient dû s'organiser par un phasage en traitant d'abord le niveau inférieur puis supérieur ou vice versa. Cette façon de procéder aurait occasionné des contraintes et des désagréments notoires pour l'accueil des administrés et des conditions de travail dégradées pour nos agents. Nous réitérons nos chaleureux remerciements au conseil d'administration du Crédit Mutuel FELSBOURG qui a généreusement et favorablement statué pour une occupation gracieuse de leurs anciens locaux de la caisse GRESSWILLER.



## KAFFEEKRANZEL

Tous les deuxièmes mardis du mois, quelques membres du CCAS organisent un Kaffeekranzel.

Avec Yvette, Agnès, Sabine et Fabienne, nous nous retrouvons dans la salle de la mairie pour différentes activités telles que jeux, cartes, loto, bricolages ou uniquement pour räsche (papoter).

Tout ceci, comme son nom l'indique, autour d'un café et de gâteaux concoctés par l'une ou l'autre, avec échange des recettes.

Toute personne désirant se divertir, faire des rencontres ou encore échanger le temps d'un après-midi, sera la bienvenue.



## DE FILS EN AIGUILLES

Il existe un groupe aux doigts agiles pour les travaux d'aiguille : broderie, tricot, crochet, couture, patchwork...

Nous nous retrouvons tous les derniers mardis du mois à 14 heures, dans la salle de la mairie.

Informations, recettes et potins sont échangés autour d'un café et de gourmandises...

N'hésitez pas, poussez la porte, et venez nous rejoindre....



## FÊTE DES AÎNÉS

Après deux années difficiles sans pouvoir se retrouver autour d'un bon repas, nous avons enfin pu réunir nos aînés afin qu'ils partagent un moment de convivialité lors de la fête de Noël proposée par la commune.

Au programme, repas, visite du Père Noël, chants des enfants de l'école dirigé par M. Legoll, le tout animé par M. Jean Muller (comme à l'accoutumée).

Le Centre Communal d'Action Sociale et le Conseil Municipal ont assuré le service et veillé au bien-être des invités.



## OCTOBRE ROSE

Octobre s'est paré de sa guirlande de soutiens-gorge pour encourager au dépistage du cancer du sein.

Un grand merci aux agents communaux qui ont entreposé et pris soin des sous-vêtements.



**LA STRUCTURE AMOROCK PRODUCTION**, organisatrice et productrice de Concerts, dont le Président Laurent DREYFUS réside à GRESSWILLER, sera pour la première fois en action à la Salle des Fêtes de Gresswiller / Dinsheim le dimanche 12 Mars 2023 pour vous proposer **UNE SAINT PATRICK** de feu.

Un programme qui commencera dès 17h avec un superbe Duo de Pop Folk Irlandaise « **RED NAC** », suivi à 18h par le Groupe « **BEZED'H** » qui avec son Rock Festif Celtic, mettra le feu à la scène.

Une fin de journée festive et toute en énergie, de la bonne bière pour arroser le tout et de la restauration pour le plaisir des papilles avec entre autre, les fameux et véritables **HOT DOG Américains d'AMOROCK** !

**Billetterie** : <https://my.weezevent.com/saintpatrick-gresswiller>

Ou : Atelier du Maître Bottier (à côté d'Auchan à MUTZIG)

Tarif : 15€ en prévente / 20€ en caisse du jour / Gratuit pour les moins de 16 ans.

**Informations** : 06 85 12 38 89

## MARTIN WINTERBERGER – ÉPOPÉE D'UN HÉROS



**Le 1<sup>er</sup> octobre 2022, le nom de Martin WINTERBERGER a été donné à l'école de Gresswiller. Mais qui est ce personnage qui a habité le village ? Hormis les personnes d'un certain âge qui l'ont connu et/ou côtoyé, que savent les autres ? A vrai dire, peu de choses !**

Grand par la taille, doté d'une forte personnalité, Martin WINTERBERGER refuse la germanisation et la nazification imposées par les nazis dès septembre 1940, après l'annexion de fait de l'Alsace-Moselle. Ce comportement hostile le conduira, tout d'abord, en avril 1941, au camp de « sûreté et de rééducation » de Schirmeck-Vorbrück où il restera sept mois en travaillant aux carrières d'Hersbach. En novembre 1941, il sera transféré au camp de concentration de Natzweiler, baptisé par les Français « de l'intérieur », camp du Struthof, nom du lieu-dit où se trouve l'auberge-hôtel, distante de 700 mètres du camp.

Alsacien, connaissant parfaitement la région, il n'était pas destiné à sortir de cette enceinte bien gardée « autrement que par la cheminée du four crématoire » selon les propos du commandant du camp ! Mais c'était sans compter sur les poux, vecteurs du typhus exanthématique, qui se sont acharnés sur ces pauvres déportés, déjà mal en point. Or, le seul à ne pas subir leurs assauts dévastateurs, c'est Martin WINTERBERGER ! Cela lui permet, en juillet 1942, de faire partie d'un « kommando de travail », en service à l'auberge-hôtel. Porteur sain, il est affecté à la lingerie, où il s'occupe des effets personnels et du linge des gardiens SS. C'est là, au contact d'autres détenus, que sera concrétisée cette évasion, par ailleurs impossible à réaliser à partir du camp principal.

Ainsi, le 4 août 1942, à 14h30, cinq déportés (tchèque, autrichien, polonais, allemand et alsacien) s'évadent du KL Natzweiler. Deux sont revêtus d'uniformes SS, dont Martin.

Après un périple de près de 300 kilomètres, en voiture, à pied à travers bois, forêts, prairies, en péniche, bénéficiant à chaque fois qu'il était nécessaire de l'aide de la population patriote, ils réussissent, pour quatre d'entre-eux, à franchir, avec l'aide de passeurs dévoués, la ligne de démarcation dans la région de Dole, après vingt jours de cavale.

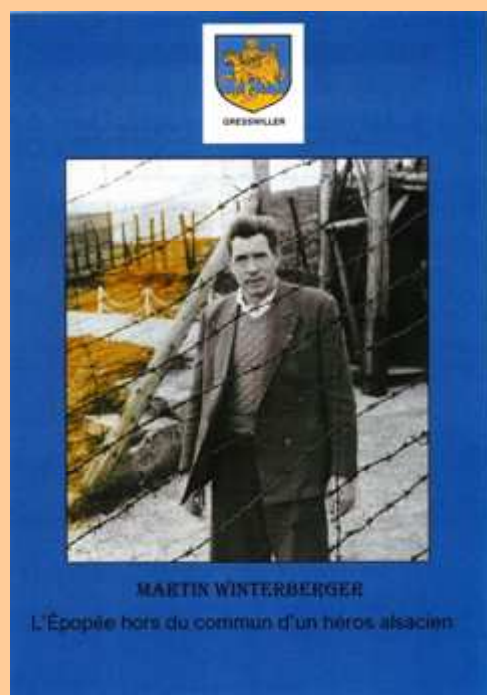
Désirant poursuivre le combat au sein des Forces Françaises Libres, Martin s'engage pour la durée de la guerre dans la 1<sup>ère</sup> Division Mécanisée d'Infanterie, plus connue sous le nom de 1<sup>ère</sup> Division Française Libre. D'avril à juillet 1944, il participe à la campagne d'Italie, puis, le 17 août, au débarquement de Provence, dans la région de Cavalaire, jusqu'à la libération de l'Alsace.





Ses autres camarades (tchèque, autrichien et polonais) parviennent à gagner l'Angleterre pour poursuivre le combat. Seul, le déporté allemand, qui avait quitté ses camarades dans des circonstances encore floues, est repris dans la région de Delle, à proximité de la frontière suisse. Ramené au camp du Struthof, il y est pendu, en novembre 1942, devant tous les déportés rassemblés.

80 ans après les faits, la commune de Gresswiller a rendu hommage à ce héros hors du commun. Cette démarche, initiée en 2020, par Mme Mireille HINCKER, déléguée générale honoraire du Souvenir Français du Bas-Rhin, a reçu l'approbation du maire, M. Pierre THIELEN. Les filles de Martin WINTERBERGER ont accepté cette idée honorifique et symbolique. Elle a été coordonnée par Mme Sandrine HIMBERT, adjointe au maire. La plaque commémorative est l'œuvre de M. GANGLOFF de Meistratzheim.



Une superbe brochure relatant cet exploit est disponible en mairie ou à la bibliothèque du village au prix modique de 5 euros.

Un témoin temporel contenant un livret relatant la fuite d'une petite enfant juive de 10 ans, des photos, des textes d'élèves, une étoile jaune, un petit cahier pédagogique, réalisé par la maitresse du CM2, et complété par un des écoliers, a été enfoui, par un élève, sous le bloc de grés soutenant la plaque commémorative, après la lecture de l'engagement de quatre de ses camarades.

Grâce à l'AERIA (Association pour les Etudes sur la Résistance Intérieure des Alsaciens), un montage audiovisuel mêlant photos d'archives et interview, de 1984, de Martin WINTERBERGER, a été diffusé en clôture de la cérémonie... moments d'émotions garantis!

Une exposition temporaire lui a été consacrée du 1<sup>er</sup> octobre au 6 novembre 2022 dans les locaux de la mairie. Cette présentation pourrait être appelée à circuler dans les écoles du voisinage sur simple demande.

Une cérémonie a donc été organisée le 1<sup>er</sup> octobre 2022, en présence de la famille Winterberger et des autorités locales. Une stèle, à son nom, a été dévoilée par ses filles accompagnées, chacune, par un de leurs petits-enfants respectifs. Ainsi, la transmission du Souvenir et de la Mémoire était assurée. Les enfants de l'école primaire (CE2, CM1, CM2), motivés et attentifs, aidés par leurs enseignants (le directeur de l'école Mr LEGOLL et son équipe pédagogique Mmes GUILLAUME & GILLMANN), ainsi que M. GUEDET, responsable de la bibliothèque municipale, et par ailleurs membre du comité local du Souvenir Français, ont travaillé sur ce jeune résistant qui refusait l'ordre imposé par les nazis. Les élèves ont visité le Mémorial Alsace-Moselle, puis sont allés sur les lieux même de l'action pour se mettre dans les pas de ce héros

## JOURNÉES CITOYENNES



**Le 26 mars, journée « Nettoyage de Printemps »** organisée par Gresswiller en Fête et la commune de Gresswiller.

**Le 5 novembre la matinée un peu fraîche, mais ensoleillée,** a rassemblé des concitoyens dans le quartier Simone Veil le long du canal. La bonne humeur et l'envie d'accomplir une action pour le bien-être communal a réuni une poignée de bénévoles. Les travaux se sont répartis en fonction des affinités de chacun.

Au bout de cette matinée, un travail remarquable a été accompli à la grande satisfaction des riverains. L'AAPPMA a eu la gentillesse de nous accueillir pour une collation des plus agréables.



**Merci à tous les participants rendez-vous pour une prochaine édition**

## LA BIBLIOTHÈQUE

École Primaire



Bibliothèque



### Les échos de la Bibliothèque Municipale sur l'année 2022...

**Lorsque vous lirez ces lignes, l'heure des festivités sera passée, mais un bref retour en arrière n'est pas superflu !**

Durant cette année 2022, la bibliothèque, comme d'autres secteurs, a encore souffert de la pandémie et de ses contraintes. Cette situation nous a conduit à n'ouvrir qu'un jour par semaine, le mercredi, en adaptant nos horaires à ceux du marché. Cette ouverture a été confortée par un sondage parmi nos usagers qui ont validé cette proposition. Grands lecteurs, si cette ouverture hebdomadaire ne vous suffit pas, vous pouvez aussi nous adresser un mail à [bibliotheque.gresswiller@wanadoo.fr](mailto:bibliotheque.gresswiller@wanadoo.fr), pour obtenir, dans la limite du possible, des rendez-vous personnalisés. Une ouverture le samedi matin est aussi à l'étude !

Nous vous rappelons que vous avez la possibilité de vous inscrire sur le site de la **Bibliothèque d'Alsace** afin de consulter son catalogue en ligne (<https://bibliotheque.alsace.eu>). Après validation, par nos soins, de votre demande, vous pourrez faire votre choix et vos réservations à glisser, comme partout, dans votre panier. Ces dernières vous parviendront, dès disponibilités, par le service mensuel de la navette. Un courriel vous avertira de leur arrivée à la bibliothèque de Gresswiller.

La bibliothèque municipale dispose également de DVD et de CD Audio en libre-service au même titre que les livres, et ce, sans supplément sur la cotisation annuelle qui est toujours de 5 euros pour un lecteur individuel, de 8 euros pour un couple. Pour les enfants, jusqu'à leurs 18 ans révolus, la cotisation est gratuite !

La bibliothèque Municipale ne prend plus les dons. Vous pouvez les déposer dans les boîtes à livres de la commune (à proximité du presbytère) ou dans les cités voisines (Dinsheim, Mutzig).

La bibliothèque de Gresswiller a participé à la Fête de la Bretzel, en juin, en offrant aux enfants un « quizz lecture » qui a connu un franc succès. Nous nous sommes associés au marché de Noël des Bretzel Kids en proposant une série de contes adaptés aux différents âges. Notre « conteuse-maison » a fait preuve d'ingéniosité en construisant, de

toute pièce, un super petit théâtre permettant de faire défiler les pages du conte ! Les enfants présents ont apprécié (un grand merci à Marie-Jo !). Mercredi 7 décembre, un bricolage de Noël a accueilli un nombre restreint d'enfants. Ils se sont appliqués à assembler des décorations, à placer dans le sapin, en rivalisant de talent quant à l'embellissement de ces sujets. Un goûter, offert par la mairie, a clôturé cette activité.

Toutes ces animations ne sont possibles que grâce à une équipe de bénévoles attentionnés qui savent se rendre disponibles pour vous accueillir au mieux. Un grand merci à eux.

Merci également à la municipalité et à ses services qui répondent toujours favorablement à nos sollicitations. La Bibliothèque d'Alsace nous est également d'un grand soutien (formation, conseils, mise à disposition des documents, service navette).

L'ensemble des bénévoles vous souhaite une très Bonne Année riche en lectures ... mais prenez soin de vous en respectant les gestes barrières !

**Rappel : ouverture les mercredis de 16h00 à 19h00.**

Pendant les vacances scolaires, la bibliothèque est également ouverte tous les mercredis de 16h00 à 19h00.



Conte de Noël pour les enfants

## LES AMIS DE LA MARCHE

L'année post covid 2022 nous a permis de nous retrouver pour participer à quelques activités.

Le 24 avril, nous avons pu organiser notre Marche du Muguet qui a rassemblé quelques téméraires marcheurs, sous les auspices d'une météo peu engageante.

Par la suite, les membres ont participé à diverses marches populaires.

Pour cette année 2023 qui s'annonce, Les Amis de la Marche vous invitent à noter leurs sorties prévues : le 16/04 à Rosheim ; 07/05 à Altorf ; 14/05 à Niederhaslach ; 18/06 à Bischoffsheim ; 01/07 à Dangolsheim ; 27/08 à Grendelbruch ; 24/09 à Bergbieten ; 01/10 à Dahlenheim ; 15/10 à Oberhaslach ; 05/11 à Balbronn.

Les marcheurs organiseront également la marche Gresswiller-St-Odile-Gresswiller à une date à définir.

Le 30 avril, le club vous invite à participer à la Marche du Muguet avec le départ fixé à 9 heures aux étangs de pêche de Gresswiller.

L'année 2023 débutera avec l'assemblée générale qui se tiendra à la salle Coulaux de la Mairie le dimanche 5 février à 15 heures.

Pour les renseignements : [chderhan@estvideo.fr](mailto:chderhan@estvideo.fr) ; 06 88 04 10 02

En attendant, Les Amis de la Marche vous souhaitent une année 2023 clémente et pleine de bonheur.

Christian DERHAN Président

Courant mai 2022, nous déplorions la disparition de notre ami Claude MAECHLER, qui pendant des années a œuvré au cœur de l'association pour le plus grand bonheur de tous. Ses interventions dans les domaines techniques (électricité, fabrication de barbecues, plancha) ainsi que sa disponibilité et sa bonne humeur de tous les instants resteront pour nous tous, des souvenirs indélébiles. Plus récemment c'est Michel LEMAGNY qui nous a quitté.



## LE CLUB INFORMATIQUE

**Depuis 36 ans, le club vous offre des formations autour de l'univers informatique.**

Ce n'est pas moins de dix cours différents qui se déroulent tous les jours de la semaine du lundi au samedi d'octobre à fin juin.

Nos compétences sont très variées, nous formons nos membres à l'utilisation d'un ordinateur à travers les domaines tels que : Windows, Internet, courrier électronique, bureautique, retouche photo, montage vidéo, etc.

Depuis quelques années il est possible de suivre des cours au trimestre, le mardi soir. Le principe est de proposer et de suivre un cours différent pour chacun des trimestres. Cette année le 1<sup>er</sup> trimestre est consacré à Windows/ Internet / Réseaux Sociaux. Le 2<sup>ème</sup> trimestre fera l'objet de cours de perfectionnement sur PowerPoint, le 3<sup>ème</sup> trimestre sera consacré aux retouches Photo avec le Logiciel GIMP. Tout cela avec la possibilité de suivre 1, 2 ou 3 trimestres.

Nous proposons également une foire aux questions le samedi matin, le principe étant que chaque membre du club peut venir un samedi matin, pour poser des questions à l'animateur. Mais toujours en rapport à l'informatique ! Cette année nous proposerons 7 séances.

Nous accueillons différents niveaux, du débutant qui n'a jamais touché à un ordinateur, au plus confirmé qui vient au club depuis plusieurs années.

Le club est fier de pouvoir s'appuyer sur une équipe de 24 animateurs bénévoles qui préparent les cours et partagent leurs savoirs.

Le club est d'ailleurs en recherche d'animateurs. Pour être animateur, pas besoin d'être un professionnel de l'informatique. Si vous savez utiliser un ordinateur, si vous êtes passionné d'informatique et surtout si vous aimez partager et transmettre votre savoir, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Bien que l'équipe d'animateurs dispense des cours de qualité tout au long de l'année, il est également indispensable d'avoir du matériel à la hauteur.

Le club est doté d'ordinateurs et de logiciels derniers cris. Cette année nous avons pu renouveler notre parc de 15 ordinateurs, nous permettant également d'offrir les dernières mises à jour des logiciels (Windows 11, office 365, etc). Le club est également doté de nombreux logiciels gratuits.

Notre devise est "une personne, un ordinateur", la qualité des cours en dépend, c'est notre principe depuis plusieurs années.

Les cours pour l'année 2023-2024 débuteront en octobre et les inscriptions se feront lors des portes ouvertes le samedi 23 septembre 2023.

Vous souhaitez plus de renseignements, retrouvez-nous sur notre nouveau site internet :

<https://informatique-gresswiller.asso.fr>



## GRESSWILLER EN FÊTE



### Pour Gresswiller en Fête, quel bonheur cette année 2022 !

Le plaisir de se retrouver, de travailler ensemble, de fêter, de collaborer et de contribuer à tous ces beaux projets : la chasse aux œufs, le village des brasseurs, la Fête de la Bretzel, la distribution de vin chaud et mannele sous le sapin, une fête en l'honneur des bénévoles, les décorations du village fabriquées par l'Atelier...

Après l'arrêt brutal des activités dû à la Covid, la reprise des activités est encore plus belle et sonne comme le goût d'une victoire de la régression du virus et la joie du partage.

L'association Gresswiller en Fête, son comité et ses membres, souhaite remercier tout ceux qui ont aidé, soutenu, donné, prêté pour contribuer à la réussite de nos manifestations et remercie tout aussi chaleureusement toutes celles et ceux qui sont venus nombreux assister à toutes ces fêtes qui nous ont donné tant de plaisir et d'émotions.



Nous formulons le vœu que 2023 confirme toutes ces promesses de nouveaux engagements et la joie de retrouver un public fidèle de plus en plus nombreux.



D'autant plus que nous avons décidé de réitérer la Fête de la Bretzel sur 3 jours avec le village des brasseurs le vendredi soir !

Pour les bénévoles de « l'Atelier »\*, l'année 2022 est également un véritable renouveau : la possibilité de se rassembler à nouveau ainsi que l'installation dans un local, mis à disposition par la commune, rue des Sports, a relancé une dynamique de folie ! Actuellement la réalisation des différentes décorations qui animent notre commune au fil des saisons est un réel plaisir. Ce nouvel espace est une source de motivation et de créativité. Il offre la possibilité de créer une ambiance de travail conviviale, de stocker le matériel et d'améliorer les décorations pour vous émerveiller encore plus.

Toutes ces belles réalisations sont possibles grâce aux bénévoles, petits et grands, qui se retrouvent chaque mardi soir (rendez-vous de 18h00 à 20h00), que nous remercions chaleureusement pour le temps accordé, leur enthousiasme, leur joie et leur bonne humeur.

\* « L'Atelier », ce sont des membres de Gresswiller en Fête qui se consacrent toute l'année à réfléchir et préparer des décorations qu'ils disposent dans le village.

Le comité

**Pour plus d'informations,  
n'hésitez pas à appeler :  
Julien MULLER  
Président de l'association  
« Gresswiller en Fête »  
06 81 34 00 29**



## ALSASCIENCE - ALLO L'UNIVERS ? ICI GRESSWILLER !



**Le planétaire a accueilli une journée « Alsascience » le samedi 3 décembre.** A l'initiative du Jardin des sciences de l'Université de Strasbourg, cette manifestation voulait valoriser les sciences au sens large, à travers des animations, une exposition, des rencontres, une projection suivie d'une conférence, et de jeux destinés aux enfants. Messieurs Christophe COZETTE et Vincent ROHR renseignaient les visiteurs sur les aspects techniques du planétaire, tout au long de la journée. La salle COULAUX de la mairie accueillait tous les curieux et passionnés d'astronomie lors des débats qui suivaient les projections. Plus de 400 personnes ont pu admirer les mécanismes et rouages de l'impressionnante machine accrochée à la charpente de la salle d'évolution de l'école. La commune remercie chaleureusement M. Marcel GUEDET qui s'est une nouvelle fois impliqué, au nom de la bibliothèque, dans ce projet et les membres de l'association de pêche qui ont proposé café et vin chaud sur toute la durée de l'événement.



## COLLECTE DE PHOTOS INONDATIONS

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations sur le bassin versant Bruche Mossig, le Syndicat Mixte Ouvert du Bassin Bruche Mossig (SMOBBM) a lancé une étude globale sur 2 ans. La 1<sup>ère</sup> étape consiste à faire l'état des lieux des cours d'eau affluents de la Bruche afin de mieux appréhender les dynamiques d'écoulement et recenser les impacts potentiels dans les communes concernées.

Le SMOBBM souhaite bénéficier des connaissances de la population de Gresswiller sur ces cours d'eau et sur les événements de crues passés et ainsi mieux en comprendre les conséquences en collectant toutes photos/vidéos d'inondations anciennes et récentes.

Pour les photos anciennes, s'adresser en mairie afin de les scanner (aux heures d'ouverture). Les photos numériques et vidéos peuvent être envoyées à l'adresse suivante :

[accueil@gresswiller.fr](mailto:accueil@gresswiller.fr)

## Recensement citoyen

Chaque Français à 16 ans révolu doit faire le recensement citoyen obligatoire pour ensuite participer à la journée défense et citoyenneté (JDC).

S'il ne fait pas ces démarches, il ne peut notamment pas s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...) avant 25 ans.

Vous avez la possibilité de le faire en ligne ou en mairie.

### Recensement à la mairie :

Vous devez faire la démarche de recensement vous-même. Mais si vous êtes mineur, l'un de vos parents peut faire cette démarche à votre place et en votre absence. Il faut aller à la mairie avec les documents suivants : carte nationale d'identité ou passeport valide et livret de famille.

Attention en cas de perte, aucun duplicata, double, copie d'un document ou d'un acte de votre attestation de recensement ne vous sera fourni.

**Recensement en ligne :** toute l'information sur : [servicepublic.fr](http://servicepublic.fr)

## L'AAPPMA

**L'AAPPMA (Association Agrée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique)** de Gresswiller se redéfinit et renoue avec les traditions depuis début 2022. Forte d'une soixantaine de membres pêcheurs, elle connaît une nouvelle dynamique et entend bien pérenniser cette action.

L'association s'impliquera plus dans la vie associative et communale de Gresswiller afin de rallier plus de sympathisants et de nouveaux membres. Elle a ainsi participé en 2022 à l'Oster Putz, à la Fête de la Bretzel répondant à l'appel de Gresswiller en Fête, et plus récemment encore à la tenue de la buvette lors du Festival Alsascience « Allo l'Univers ? Ici Gresswiller » du 3 décembre 2022.

Elle a organisé lors d'une belle journée ensoleillée la Pêche Inter société le dimanche 11 septembre 2022 où une quarantaine de pêcheurs issus de 7 associations différentes se sont mesurés entre eux. Cet événement, nouvelle version, a été une réussite et sera réédité en 2023. Outre le concours inter société en lui-même il a été procédé à un concours Dames-Enfants. A midi, les pêcheurs et leurs familles ont pu se restaurer dans le cadre convivial des étangs au lieu-dit « Allmend » à Gresswiller.

Le classement s'établit comme suit : le plus jeune pêcheur Louis CHAVANNE a reçu une draissienne, le premier prix Dame, un bouquet de fleurs, a été remis à Mme Michèle SCHELL, quant au concours Inter société le 1<sup>er</sup> prix revenait à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers Equipe 1, 2<sup>ème</sup> : Gresswiller en fête équipe 1, 3<sup>ème</sup> : Amis de la Marche, 4<sup>ème</sup> : Gresswiller en fête équipe 3, 5<sup>ème</sup> Gresswiller en fête équipe 2, 5<sup>ème</sup> exæquo Conseil Municipal, 5<sup>ème</sup> exæquo : Club Informatique, 8<sup>ème</sup> Pétanque Gresswilleroise, 8<sup>ème</sup> exæquo, Amicale des Sapeurs-Pompiers équipe 2, 10<sup>ème</sup> Ets JOST Ludovic. Une telle manifestation n'aurait pu se faire sans le concours et l'aide de la Commune de GRESSWILLER, des sponsors, des bénévoles et membres du comité, qu'ils en soient ici tous remerciés.



La vie au sein de l'AAPPMA ne se résume pas à organiser des manifestations. Il faut également entretenir non seulement le site mais aussi préserver les cours d'eau dont elle est en charge, notamment la Bruche, ses berges mais aussi le ruisseau dit Entenbach dont les eaux proviennent de la Magel par la mise en place d'un seuil de dérivation. Actuellement un diagnostic a justement été restitué à la Fédération de Pêche du Bas-Rhin portant sur des scénarios d'aménagement des 5 premiers ouvrages de la Magel, ledit seuil en fait partie.

### **Pour l'année 2023 et les suivantes nous allons œuvrer dans deux directions :**

- › la première sera de nettoyer l'Entenbach, enlever les embâcles qui constituent le premier frein à l'alimentation de nos étangs et de surveiller la prise d'eau sur la Magel. En 2022 nous n'avons connu aucune difficulté majeure, nos deux étangs ayant été alimentés correctement malgré les vagues caniculaires de juin à août,
- › la deuxième consistera à améliorer le cadre de vie des étangs au lieu-dit « Allmend », en enlevant le talus côté nord-est et à procéder à son ensemencement et en y apportant quelques éléments d'agrément banc ou table banc, restructurer le réseau électrique, procéder au crépissage et peinture des murs de l'ensemble des locaux, etc...





L'association est ouverte à toutes et à tous. Nous nous ferons un plaisir de vous accueillir parmi nous. N'hésitez pas à nous rencontrer lors des ouvertures des Etangs de Pêche qui ont lieu dès le 1<sup>er</sup> avril 2023 lors des journées des mercredis, samedis, dimanches et jours fériés de 7h à 19h.

### Quelques dates à retenir :

- Vendredi 20 janvier 2023 : Assemblée Générale Ordinaire en Mairie à 20h
- Dimanche de Pentecôte 28 mai 2023: Concours Grosses Truites
- Dimanche 10 septembre 2023 : Concours Inter sociétés

Pour info : les principaux responsables de l'association :

M Alain BRUMM	Président	06.15.78.78.32
M. Mickael HECKENMEYER	Vice-Président	06.75.99.59.02
M. Alain MAURER	Trésorier	06.80.72.08.49

**Tous les membres de L'AAPPMA de Gresswiller vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2023**

Le Comité



### Hommage à M. Jean-Paul WELLER

L'AAPPMA de GRESSWILLER déplore la perte d'un de ses plus anciens membres, M. Jean-Paul WELLER décédé la veille de ses 83 ans. Bien qu'il ait été très impliqué dans la vie communale et associative, ancien Conseiller Municipal, Sapeur-Pompier au Corps de 1<sup>re</sup> Intervention, membre des associations, Amicale des Sapeurs-Pompiers, de la Pétanque Gresswilleroise, des Anciens Combattants, il nourrissait depuis plus de 50 ans une passion sans faille à l'AAPPMA de Gresswiller.

Ancien garde-pêche, il a également participé à l'ensemble des travaux d'aménagement du site, améliorant non seulement le cadre de vie des étangs mais participant activement à l'entretien des locaux, chalet et préaux sans oublier de taquiner la carpe. Ses observations judicieuses remportaient l'adhésion des membres du Comité. Ainsi pour l'année 2022, il ne manquait pas de s'attacher à installer un moyen de chauffage adéquat malgré la maladie qui le rongait. Sa gentillesse, son engagement nous feront désormais défaut. Qu'il en soit vivement remercié ici. Merci Jean-Paul.

## LES ARBORICULTEURS

### Taille participative des petits fruits du verger

**Le samedi 14 janvier 2023**

L'Association des Producteurs de Fruits de Gresswiller vous propose une initiation participative à la taille des petits fruits (framboisiers, groseillers, cassissiers...)

Rendez-vous au verger école de Gresswiller à partir de 9h (devant la salle des fêtes, rue Curie)

Gratuit, ouvert à tous (possibilité de pratiquer, vous munir alors d'un sécateur)

**Vendredi 3 février 2023**

L'Association des Producteurs de Fruits de Gresswiller tiendra son **Assemblée Générale annuelle** (pour l'exercice 2022) à la salle des fêtes de Gresswiller (rue Curie) à 18h30.

A cette occasion il vous sera également possible d'adhérer à l'association.

Apéritif offert, collation possible...

Contacts :

Max Elbaz, Président, au 06 62 78 55 62

Martin Metzger, Trésorier, au 06 79 33 54 16



## CIMETIÈRE

Le cimetière est un lieu de recueillement qui mérite d'être entretenu. C'est pour cela que la commune s'est allouée les services de M. Mangeot qui viendra régulièrement nettoyer les allées du cimetière. L'entretien des tombes et pierres tombales et leurs abords immédiats restant aux bons soins des familles.

## LIMITATION DE VITESSE

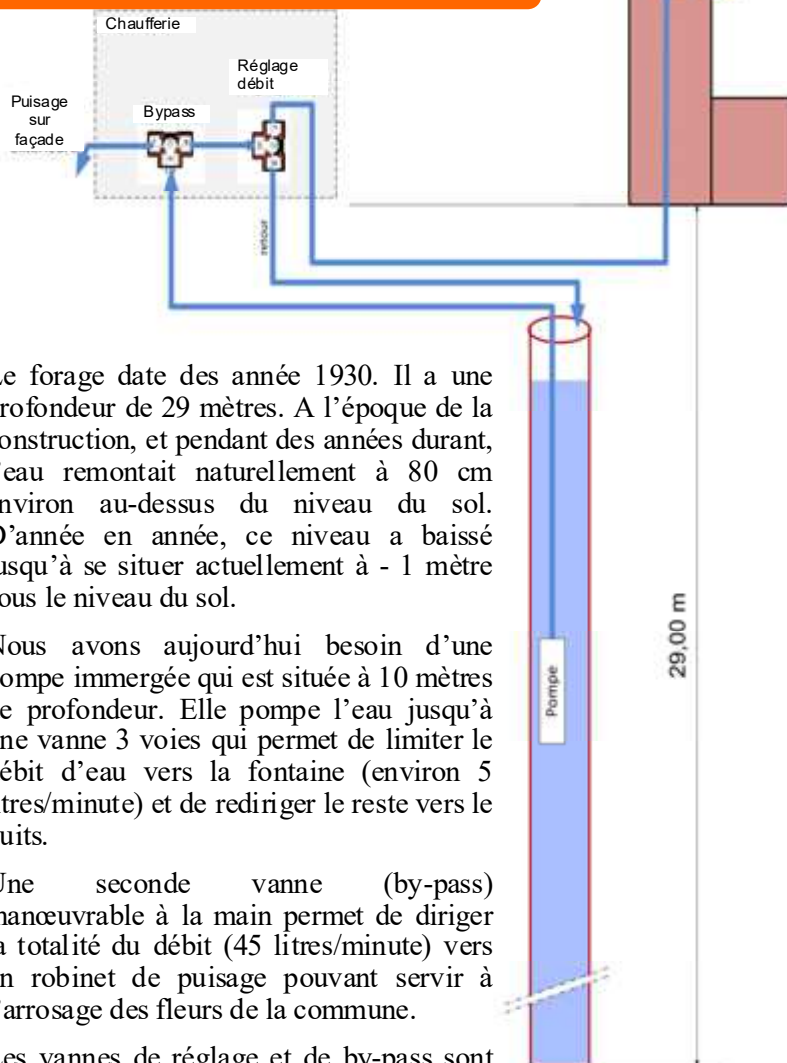


Suite aux plaintes régulières de nos concitoyens et les dangers rencontrés face à la vitesse excessive dans notre commune, la commission voirie-sécurité a pris la décision de supprimer les « zones 30 » en appliquant la limitation à 30 km/h à l'ensemble du village. Des contrôles de Gendarmerie ont déjà eu lieu et se poursuivront à l'avenir. Veuillez porter une attention particulière à nos piétons et cyclistes.

## LA FONTAINE

Les étés caniculaires se succèdent et vont probablement devenir plus fréquents. Ce phénomène contraint la Préfecture à limiter l'usage de l'eau et notamment le fonctionnement des fontaines ouvertes. C'est-à-dire celles dont l'eau pompée est rejetée. C'est le cas pour la fontaine de Gresswiller.

En 2022, elle a été interrompue suite à l'arrêt préfectoral du 19 juillet et remise en service le 6 novembre après une purge de plusieurs heures suivie d'une analyse de l'eau par un laboratoire.



Le forage date des années 1930. Il a une profondeur de 29 mètres. A l'époque de la construction, et pendant des années durant, l'eau remontait naturellement à 80 cm environ au-dessus du niveau du sol. D'année en année, ce niveau a baissé jusqu'à se situer actuellement à - 1 mètre sous le niveau du sol.

Nous avons aujourd'hui besoin d'une pompe immergée qui est située à 10 mètres de profondeur. Elle pompe l'eau jusqu'à une vanne 3 voies qui permet de limiter le débit d'eau vers la fontaine (environ 5 litres/minute) et de rediriger le reste vers le puits.

Une seconde vanne (by-pass) manœuvrable à la main permet de diriger la totalité du débit (45 litres/minute) vers un robinet de puisage pouvant servir à l'arrosage des fleurs de la commune.

Les vannes de réglage et de by-pass sont situées dans la nouvelle chaufferie de la mairie.

<p>Pôle Veille et Sécurité sanitaires et environnementales Courriel : ars-grandest-d07-vsse@ars.sante.fr Téléphone : 03 88 78 79 86</p>	<p>MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ</p>
<p>MAIRIE DE GRESSWILLER 2 RUE DE L'ÉGLISE 87190 GRESSWILLER</p>	
<p><b>Eaux destinées à la consommation humaine</b></p> <p>Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : CONTRÔLE SANITAIRE AU TITRE DU CODE DE LA SANTÉ PUBLIQUE</p> <p><b>FONTAINE COULANTE - GRESSWILLER</b></p>	
<p>Prélèvement et mesures de terrain du 26/10/2022 à 13h48 réalisés pour l'ARS Grand Est par le laboratoire Eurofins</p> <p>Nom et type d'installation : FONTAINE COULANTE GRESSWILLER (UNITÉ DE DISTRIBUTION)</p> <p>Type d'eau : EAU DISTRIBUÉE SANS DESINFECTION</p> <p>Nom et localisation du point de surveillance : FONTAINE COULANTE GRESSWILLER - GRESSWILLER (FONTAINE COULANTE GRESSWILLER)</p>	
Code point de surveillance : 0000010480	Type d'analyse : D1
Numéro de prélèvement : 06700245104	Référence laboratoire : 22M089579-001
<p><b>Conclusion sanitaire</b></p> <p>Eau destinée à la consommation humaine conforme aux limites de qualité réglementaires pour les paramètres analysés. La concentration des germes revivifiables à 22°C et/ou à 36°C est cependant importante. Ceux-ci ne présentent pas de risque pour la santé humaine. Si nécessaire, le distributeur d'eau doit effectuer une purge du réseau d'eau potable.</p>	





**Récapitulatif des manifestations 2022 organisées ou soutenues par l'association Classic Toyota Club  
Une année riche en émotions et en passions humaines.**

**Celui qui est capable de ressentir la passion, c'est qu'il peut l'inspirer.**

(Marcel Pagnol)

#### • 14 mai : 11ème Boucle de l'Est

Pour notre 11ème édition de la Boucle de l'Est, une cinquantaine de participants nous ont fait l'honneur de participer à cette sortie au road book et avec une pincée de navigation et de touristique à la découverte des merveilles cachées Alsaciennes. La formidable expérience saluée de tous sera bien entendue reconduite en 2023 pour de nouvelles aventures.

**Avis aux amateurs et amatrices de découvertes.**

#### • 4 juin : 3ème Celic'Alpes en Haute Savoie

Une magnifique expérience à laquelle nous avons participé incluant de très belles rencontres humaines entre passionnés. Nous avons profité de très beaux paysages hors des routes habituelles de Haute Savoie et avons pris un repas en commun. Le CTC a contribué à faire la promotion de notre belle région Alsacienne.

**Réservé uniquement aux Toyota Celica toutes générations (1972 à 2005, 7 générations).**

#### • 17 juin : Dernier Meeting, un dernier voyage pour un dernier adieu.

Une pensée spéciale nous a accompagné lors de ce dernier meeting afin de rendre un hommage tout particulier à un membre de la famille du Classic Toyota Club :

**Alex tu nous manques à chaque instant.**

Merci à tous nos ami(es), bénévoles, sponsors, partenaires et à tous les courageux qui ont bravé une température caniculaire en participant à cette dernière édition du Meeting de l'Est.

#### • 24-25 juin : Présence et participation à la Fête de la Bretzel de Gresswiller

Une superbe fête pas assez connue, à laquelle nous prenons plaisir à participer chaque année, et qui mérite largement tous les honneurs car en Alsace la Bretzel c'est sacré !

#### • 4 septembre : participation au Japanertreffen en Suisse à BAD GUTENBURG

**Organisé par le Celica Club SUISSE de notre ami Kurt.**

La passion automobile japonaise conjugée à la beauté de la Suisse. Encore meilleur que du chocolat.

#### • Du 21 au 23 octobre : Salon Auto Moto à Strasbourg

**Pour notre 2ème participation, le club avait un stand et quelques autos. Ces journées furent riches en contacts et en partage de connaissances. A cette occasion, de nouveaux membres nous rejoignent pour 2023.**

Cette année encore, de belles découvertes et de beaux stands dans les nouveaux halls qui nous ont accueillis.

Merci à Retrorentcard et Strasbourg Evénements.

**Dans la mesure du possible et des disponibilités des membres, participation les 1<sup>er</sup> dimanches de chaque mois au Retrorentcard sur le parking du Trèfle à Dorlisheim.**

#### Programmation des événements 2023

- 22 janvier 2023 : Assemblée Générale du Classic Toyota Club
- 28-30 avril : Salon Auto Moto à Strasbourg
- 13 mai : 12ème Boucle de l'Est à Gresswiller
- 14 mai : Jap's Fest ( 1<sup>er</sup> rencontre de voitures japonaises à Gresswiller)
- 28 mai : Celic'Alpes Haute Savoie
- 17 juin : Sortie avec le club Suisse, visite du Toyota Muséum à Safenwil (Emil Frey)
- Courant juillet (à définir) : Sortie Toyota Collection Cologne Allemagne
- 3 septembre : Japanertreffen en Suisse à Bad GUTENBURG
- D'autres dates de sorties seront à définir au courant de l'année
- Et les 1<sup>ers</sup> Dimanches de chaque mois : Retrorentcard sur le parking du Trèfle Dorlisheim

Et dans la mesure du possible et des disponibilités, soutien aux associations de Gresswiller, participations à diverses manifestations des associations de notre beau village.

Vous pouvez nous suivre sur notre page Facebook du club

• **Classic Toyota Club France**

Et aussi notre page dédiée au Toyota CHR

• **Toyota C-HR France**

Ainsi qu'une page plus sportive sur les nouveautés de Toyota et de Gazoo Racing

• **Les News Toyota et Gazoo Racing**

## LE SENTIER DU WURMBERG

De temps en temps, le randonneur régional a besoin de renouveler ses bagages d'itinéraires, aidé en cela par les 129 associations de la fédération du Club Vosgien qui inaugurent, par-ci par-là, quand une nouvelle idée frappe à leur porte, de nouveaux tracés à la découverte de curiosités paysagères, historiques ou autres. C'est ce qu'a fait, par exemple, dimanche le 4 décembre, le Club Vosgien de Molsheim-Mutzig qui vient de couper le ruban vert décoré de la feuille de houx du "Sentier du Wurmberg".



Le Wurmberg est cette petite colline calcaire au sud de Gresswiller, surveillée et protégée par le Conservatoire des Sites Alsaciens pour son intérêt écologique, faunistique et floristique.

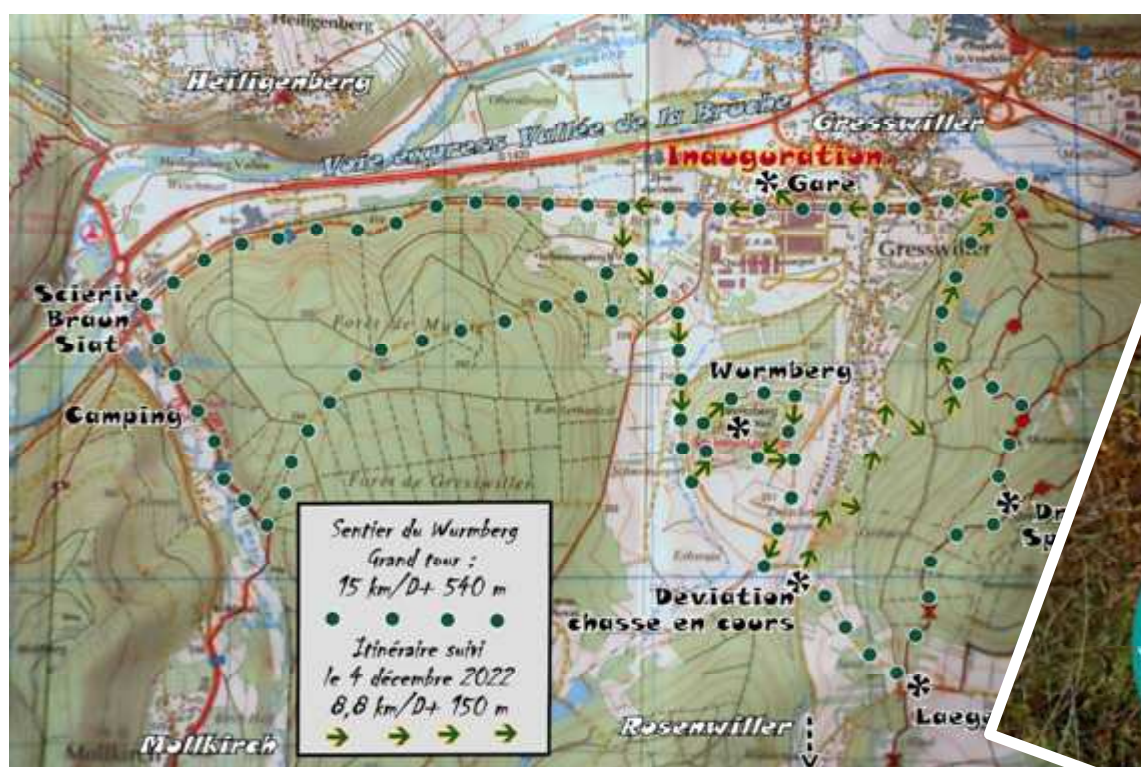
Pour vous donner envie d'y faire un petit tour, plutôt au printemps, mais quand la neige aura tout recouvert, c'est joli aussi. Vous trouverez ci-dessous le lien du montage (ou le QR code) réalisé avec les clichés et les vidéos enregistrés lors de l'inauguration de cet itinéraire.

Et pour refaire le plein d'énergie dépensée, la cinquantaine de personnes qui participa à cette balade inaugurale, se retrouva à la mi-journée à la mairie pour le verre de l'amitié suivi d'un fort sympathique repas convivial au restaurant Hop'Plats !



Pensez à visionner en plein écran et à mettre le son pour les vidéos.

Michel Helmbacher  
2022.12.04 Rando Gresswiller/Inauguration du Sentier du Wurmberg/CV Molsheim-Mutzig « Google-photos »  
<https://photos.app.goo.gl/bVCjCfMffW2zFfET9>





### Assemblée générale du 16 février

La section de l'UNC de Gresswiller-Mutzig a tenu son assemblée générale le samedi 16 février à la mairie de Gresswiller, elle a été suivie par une quarantaine de membres.

Le président M. Gilles Cortiula a eu le plaisir d'accueillir le maire de Gresswiller, M. Pierre Thielen, le maire de Mutzig, M. Jean-Luc Schickelé, le député de la 6<sup>ème</sup> circonscription M. Philippe Meyer, d'un représentant du 6<sup>ème</sup> RMA, le président de l'UNC départementale M. Guy Pertusa, du trésorier départemental M. Christian Poutard, le président de l'UDAC M. Gérard Schwartz, et la présidente du Souvenir Français Mme Armelle Morgenthaler.

Le secrétaire M. Daniel Paulus a lu l'éphéméride de toutes les activités de l'année 2022. La fusion des deux associations, malgré les restrictions sanitaires, a eu pour effet une forte présence lors des manifestations. Activités reconduites en 2023.

Le trésorier M. Patrice Canet a fait état de finances saines, quitus lui a été accordé après le rapport des réviseurs aux comptes.



Commémoration du 8 mai 1945

Le président a rappelé que l'aide financière accordée pour les Anciens Combattants par le Conseil Départemental n'était plus renouvelée depuis 2014 et que des sections locales commencent à disparaître faute de moyens financiers. Il a aussi insisté sur le fait que les jeunes issus des OPEX, qui doivent assurer la relève du monde combattant ne rejoignent pas les associations issues des conflits du XXI<sup>ème</sup> siècle.

Le représentant de l'UNC départementale a souligné la belle vitalité de la section.

En fin d'A.G., nous avons procédé à une remise de distinctions : la médaille du Mérite UNC échelon grand or à M. Jean-Paul Weller et à M. Auguste Bendelé.

La médaille mérite UNC échelon Vermeil à M. Jean Boos.

Diplôme d'honneur à M. Philippe Ménager.

Le maire de Gresswiller M. Pierre Thielen a félicité la section qui participe aux activités et manifestations dans les deux communes et qui affiche un nombre d'adhérents stable.



Commémoration du 104<sup>e</sup> anniversaire du 11 Novembre

### 26 mars 2022 Aide humanitaire pour les réfugiés ukrainiens en Pologne

**Vendredi 25 mars, à 18 h, sur le parking de la salle sportive et culturelle de Gresswiller, Franck Deschodt et son compagnon de route Éric Jaeger sont arrivés avec un camion rempli de produits destinés à l'Ukraine. Ils ont remercié tous ceux qui se sont associés à son projet. Le lendemain à 6 h, ils sont partis pour Lodz en Pologne.**

Franck Deschodt est un citoyen de Gresswiller, un membre de l'UNC de Gresswiller-Mutzig, un employé du Select'om de Molsheim et surtout un homme d'une extraordinaire générosité. Sensibilisé par le drame ukrainien, il a décidé avec une volonté farouche d'entreprendre une opération pour venir en aide aux réfugiés ukrainiens fuyant la guerre. Pour que son projet aboutisse il a frappé à plusieurs portes et a reçu un accueil très favorable.

Il a sollicité le Select'om qui a mis à sa disposition un camion ainsi que l'UNC dont il est membre.

Laurence Jost, vice-présidente du Select'om et Joseph Glady, vice-président de l'UNC étaient présents et l'ont chaleureusement félicité. Une somme a été collectée auprès de l'UNC 67, des communes de Gresswiller et Mutzig, de l'association Gresswiller en Fête, des Sapeurs-Pompiers de Gresswiller et de nombreux particuliers.

Par ailleurs, Franck tenait aussi à remercier publiquement Denis Gillig, AG Transports Express, de lui avoir prêté un camion pour un premier voyage.

## BRETZEL KIDS



Apéro-concert de rentrée

### Est-il encore nécessaire de nous présenter ?

Et pourtant, l'association BRETZEL KIDS, présente depuis plusieurs années, ne cesse de se renouveler au fil des années scolaires (départ au collège, déménagements, ...). Elle compte cette année pas moins de 29 membres ! merci encore aux parents qui ont rejoint les rangs de cette chouette aventure humaine !

BRETZEL KIDS n'existerait pas sans vous parents, villageois, amis, sans oublier l'équipe enseignante. Merci à vous tous pour votre soutien lors des diverses actions proposées ; grâce à votre participation nous pouvons assurer un beau soutien financier et logistique aux enfants de l'école Martin Winterberger de Gresswiller.

C'est ainsi que l'association BRETZEL KIDS a pu dernièrement faire un don de 5 000 € en juillet 2022 à la coopérative scolaire. Un besoin ayant été formulé au dernier conseil d'école, nous avons donc complété celui-ci par le financement de tricycles et draisiniennes pour les classes de maternelle à hauteur de 1 750 €, sans oublier le don et la mise en place d'un bac à sable restauré, et la distribution de cadeaux pour chaque enfant à Noël.

### Voici en avant-première les prochaines actions des BRETZEL KIDS, alors à vos agendas !

- Animation jeux de société en janvier et février 2023
- Animation « chandeleur » au marché du village le mercredi 1<sup>er</sup> février 2023
- Vente de fromages le 8 mars 2023
- Vente de chocolats pour Pâques

Nous tenons également en tant que parents d'élèves à remercier chaleureusement les représentants des parents d'élèves élus pour leur engagement, car leur acharnement au cours de l'année scolaire précédente a eu pour issue positive l'ouverture d'une classe depuis cette rentrée. Ce qui permet aux enfants et aux enseignants d'appréhender cette nouvelle année de façon plus sereine.

Belle et heureuse année 2023 !

L'équipe des BRETZEL KIDS

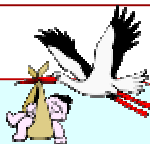


Bourse puériculture



Marché de Noël

## *Naissances*



**Luna Emma Maya HOFF EHRHART** née le 10 janvier 2022 de Nicolas EHRHART et Carolyne HOFF

**Antoine VONVILLE** né le 17 janvier de Frédéric VONVILLE et Delphine ADOLF

**Lowen GERTOU** né le 19 janvier de Freddy GERTOU et Laetitia LEHMANN

**Lucie FORNAZARIC** née le 21 janvier de Jérémy FORNAZARIC et Maryne GROSHENS

**Hélios Patrick Guy SADO** né le 28 février de Romain SADO et Juliette DAGORN

**Elone BRAND** né le 8 mars de Alexandre BRAND et Juliette REYNAUD

**Louisa Sabine Michèle BURGER** née le 10 mars de Damien BURGER et Laura ARNOLD

**Evelyne Claire DUBOURDIEU** née le 27 avril de Christophe DUBOURDIEU et Alison RITCHIE

**Paul André CHARRIERE** né le 1<sup>er</sup> mai de Grégory CHARRIERE et Virginie TROESTLER

**Kaïs Himmi Aimé CHALAL** né le 17 juillet de Naïm CHALAL et Claire DEPPOUTOT

**Noé Johnny CHRISTMANN** né le 26 août de Aurélien CHRISTMANN et Cindy SCHNEIDER

**Anaïa Nataliane YANOURI** née le 20 décembre de Jonathan YANOURI et de Johanna KANDEL

**Aaron BAEREL** né le 28 décembre de Jonathan BAEREL et de Myriam BEDEL

## *Mariages*



**Adrien COURLA** et **Carole DRENTEL**, le 19 février

**Thierry TORTAY** et **Pascal COCARD**, le 4 mars

**Martial BADERSPACH** et **Gaëlle KURZ**, le 2 avril

**Théodore DELORME** et **Camille KREMPP**, le 23 avril

**David POUZET** et **Sandra OGIER**, le 21 mai

**Anthony STAAT** et **Oryane SCHOTT**, le 21 mai

**Jonathan HAAS** et **Sarah DESCAGES**, le 11 juin

**Anthony RINGEISSEN** et **Marie ZIMMERMANN**, le 6 août

**Maurice EISENBLAETTER** et **Zita NAGY**, le 27 août

**Michaël GARIC** et **Déborah PANTZER**, le 10 septembre

**Frédéric STOLL** et **Aurélie MARCHAL**, le 10 septembre

## *Décès*



**Jean-Paul GANGLOFF**, (82 ans) le 9 janvier à GRESSWILLER

**Anna SCHUHLER**, née SCHELL (97 ans) le 22 janvier à MOLSHEIM

**Raymonde SCHIR**, née KAYSER (74 ans) le 15 février à GRESSWILLER

**Josiane MULLER**, née GOURSAULT (88 ans) le 18 mars à ARCAMBAL

**Alain CREMEL**, (61 ans) le 6 avril à GRESSWILLER

**Micheline LOOS**, née KUBLER (91 ans) le 10 avril à ROSHEIM

**Lucien JAMING**, (85 ans) le 12 avril à GRESSWILLER

**Anne JAMING**, née SPEHNER (79 ans) le 12 avril à GRESSWILLER

**Jacqueline WISSER**, née KLAYELE (68 ans) le 21 mai à STRASBOURG

**Claude-Bernard MAECHLER**, (76 ans) le 24 mai à STRASBOURG

**Louise KAYSER**, née HATZENBERGER (90 ans) le 26 mai à COLMAR

**Eugénie METZ**, née SCHLECHT (88 ans) le 14 juillet à GRESSWILLER

**Jean-Michel ROHR**, (83 ans) le 28 août à STRASBOURG

**Candida SIMÃO**, née DOS ANJOS (76 ans) le 10 septembre à SCHIRMECK

**Carine GRAUSS**, née BERG (59 ans) le 16 octobre à STRASBOURG

**Alphonse HATZENBERGER**, (88 ans) le 21 octobre à MOLSHEIM

**Christophe HOLDER**, (62 ans) le 22 octobre à STRASBOURG

**Jean-Paul WELLER**, (83 ans) le 6 novembre à STRASBOURG

**Simone WELLER**, (81 ans) le 7 novembre au KREMLIN-BICÊTRE

**Sonia TROTZIER**, née FLECK (53 ans) le 14 novembre à STRASBOURG

**Crémilda TOMAZ**, née DE JESUS (91 ans) le 14 décembre à STRASBOURG